



Conditions Générales de Vente 2022 – VIGNOBLE INSOLITE

1) Réservation / Paiement

a. La réservation sera faite par téléphone, mail ou réservation en ligne et le paiement intégral devra être reçu minimum 10 jours ouvrables avant votre séjour. Au-delà, celle-ci ne serait pas prise en compte. Le mode de règlement se fera par chèque, espèce ou virement.

b. Les paiements sont à envoyer à l'adresse suivante (siège social) :

SAS VIGNOBLE INSOLITE – 19 les Giraudières 44330 Vallet ou par virement / via le site internet :

CREDIT MUTUEL – IBAN : FR76 1027 8361 7000 0118 3350 178 - BIC: CMCIFR2A

c. Dès réception du paiement, VIGNOBLE INSOLITE, fera parvenir au client un bon récapitulatif ses options de réservation ainsi que les conditions de location de son hébergement.

d. La taxe de séjour n'est pas incluse dans nos tarifs. Elle s'élève à 1 € / personne / nuit, de + de 18 ans, ne séjournant pas dans le vignoble nantais. Cette taxe sera reversée à l'Office de Tourisme du Vignoble nantais.

2) Annulation

a. Annulation avant l'arrivée du client du fait de VIGNOBLE INSOLITE :

VIGNOBLE INSOLITE se réserve le droit d'annuler votre séjour dans le cas où les conditions météorologiques prévues (fortes pluies, orage, vent violent, inondation...) ou problèmes techniques ne permettraient pas l'accès aux hébergements en toute sécurité. Dans ce cas nous proposerons un report du séjour à une date ultérieure (selon les dates disponibles). Aucune indemnité ne pourra être demandée.

b. Annulation avant l'arrivée du client du fait du client

Pour toute annulation faite moins de 8 jours avant le séjour, il sera retenu 50 % du montant total de la réservation.

Pour toute annulation faite moins de 48h avant le séjour il sera retenu 75% du montant total de la réservation.

Il est à noter que le report du séjour ne sera proposé que si la prestation n'a pas été servie, c'est-à-dire si le client n'a pas pris possession de son hébergement. Dans les autres cas, les conditions de report seront examinées au cas par cas.

VIGNOBLE INSOLITE se réserve également le droit d'interdire l'accès des hébergements à un client qui serait sous l'emprise de produits stupéfiants, médicamenteux, drogues ou alcools, pouvant nuire à sa vigilance ou susceptible de modifier son comportement. Dans ce cas, le client ne pourra prétendre à aucune indemnité.

d. Non présentation

Si vous ne vous présentez pas sur le site de VIGNOBLE INSOLITE, 100 % du montant de l'hébergement et des prestations complémentaires sont acquis à VIGNOBLE INSOLITE et ne pourront donner lieu à aucun remboursement. Aucun report de date ou indemnités ne pourront être demandés.

3) Modification de réservation

a. Le client a le droit de modifier sa réservation maximum 15 jours avant son séjour. Par conséquent, la nouvelle date de réservation devra être prise pendant la saison courante. Sauf cas particulier (possibilité d'avoir)

4) Restriction d'accès à la prestation proposée :

VIGNOBLE INSOLITE ne peut malheureusement pas accueillir :

Pour les tentes suspendues :

a. Les personnes sujettes aux crises de somnambulisme

d. Les personnes sujettes au vertige

e. De manière plus générale toute personne souffrant de pathologie incompatible avec ce type d'hébergement

5) Caution

A l'arrivée, une caution (chèque) vous sera demandée et restituée ou déchirée en fin de séjour.

Cette caution servira le cas échéant à couvrir la détérioration ou le vol du matériel.

Montant de la caution : 250 € par tente.

6) Prestations standards

La prestation comprend la mise à disposition à partir de 17 h le jour de l'arrivée, jusqu'à 11 h le lendemain matin.

7) Prestations sur option

Les paniers repas du soir sont fournis sur option et contre le paiement comptant du repas. Le petit déjeuner vous sera déposé le matin entre 8 h 30 et 9 h.

8) Déroulement du séjour

- a. Le client est pris en charge, le jour de son arrivée, entre 17 h et 19 h sur le site.

- b. Les véhicules seront garés sur le parking.

- c. Les sacs à dos seront acheminés par les soins du client.

- d. Un bref état des lieux entrant sera fait avec le client.

- e. Un bref état des lieux sortant sera fait par nos soins après votre nuitée.

9) Évacuation d'urgence

a. En cas de situation rendant l'évacuation d'urgence nécessaire, le client peut, de lui-même, évacuer son hébergement. Le client contactera ensuite obligatoirement le numéro de VIGNOBLE INSOLITE confié lors de l'arrivée du client (06 85 20 18 46).

10) Consignes de sécurité pendant le séjour

a. Il est interdit de fumer dans les tentes. Les fumeurs pourront toutefois fumer au niveau de la clairière. Il est strictement interdit de jeter les mégots de cigarette en dehors des cendriers prévus à cet effet.

b. Pour assurer la sécurité incendie des emplacements précis ont été choisis pour mettre les braseros et barbecues «ECOZOOM», il est donc interdit de les déplacer. Il est également interdit de laisser les bougies ou braseros allumées pendant la nuit. Des extincteurs + seau de sable sont présents sur le site. Vignoble Insolite se réserve le droit d'interdire l'utilisation des « barbecues » en cas de sécheresse, forte chaleur...

c. VIGNOBLE INSOLITE étant un lieu de calme et de repos, il est interdit de crier, hurler et parler trop fort. De même, les déplacements de nuit devront se faire dans le plus grand calme pour respecter l'intimité des autres clients. Il est interdit d'avoir un comportement violent et susceptible de provoquer des altercations.

d. Les enfants sont sous l'entière surveillance et responsabilité des parents ou de leurs délégataires.

e. Il est interdit d'avoir une consommation d'alcool, drogue ou autres produits qui pourrait nuire à la vigilance du client ou pouvant modifier son comportement.

f. Il est strictement interdit de jeter quoi que ce soit dans la nature des poubelles sont à la disposition du client.

g. Il est interdit de faire entrer sur le site, des personnes qui ne sont pas clientes (pour des raisons évidentes de sécurité et d'assurance).

h. Nos amis les animaux ne sont pas acceptés sur le site.

11) Responsabilité Civile

Le client devra être titulaire d'une assurance responsabilité civile.

12) Responsabilités

a. VIGNOBLE INSOLITE décline toute responsabilité en cas de dégradation, perte ou de vol des effets personnels du client, qu'ils soient laissés dans les tentes ou dans les véhicules.

b. De même, VIGNOBLE INSOLITE décline toute responsabilité en cas de dégradations ou de vol des véhicules laissés sur le parking.

13) Litige

a. En cas de divergence sur l'interprétation ou l'exécution des clauses des présentes conditions générales, les parties s'efforceront de régler leur différend à l'amiable.

b. En cas de litige et après avoir saisi le « service client » de l'établissement, tout client a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant.

14) Bons cadeaux

VIGNOBLE INSOLITE met à la disposition du client, des bons cadeaux à valoir par un bénéficiaire sur les prestations fournies par la société.

a. Ce bon est valable pour une date de séjour comprise dans un intervalle de 24 mois à partir de la date d'achat. (Exemple pour un bon cadeau acheté le 15 mai d'une année, la date de séjour réservée ensuite est obligatoirement comprise entre le 15 mai de l'année d'achat du bon cadeau et le 14 mai de l'année suivant l'achat du bon cadeau).

c. Le fait d'être client bénéficiaire d'un bon cadeau ne confère en aucun cas une garantie d'avoir une nuitée un week-end ou une veille de fête.

d. Le montant du bon cadeau sera librement utilisé par le client bénéficiaire qui pourra, s'il le souhaite, compléter le montant initial pour réserver une nuitée ou des prestations complémentaires.

e. Ce bon cadeau ne sera pas remboursable. Si le montant du bon cadeau est supérieur à la réservation faite, le client bénéficiaire sera invité à compléter sa commande au moins à hauteur du montant.

f. Le bon cadeau ne pourra être honoré que s'il a été réglé en totalité et par avance par le client acheteur.

Note: L'hébergement proposé étant en pleine nature, le client sera amené à vivre le temps d'une ou plusieurs nuits avec les autres habitants de la forêt. Ainsi certaines nuisances sonores peuvent se produire tels que chants, grattages, hululements... Il est demandé au client de faire preuve de compréhension et de prendre ces manifestations comme faisant partie intégrante de la prestation proposée 😊

Toute l'équipe de VIGNOBLE INSOLITE, vous souhaite un agréable séjour au cœur de la nature.

Aventureusement,

Julien, Charlotte, Claude, Jacques

www.vignobleinsolite.com / vignobleinsolite@gmail.com

SAS Vignoble Insolite ; siège social : 19 les Giraudières 44330 VALLET